

2025, Péril en la demeure



Toutes les images de ce compte rendu ont été imaginées par des humains et fabriquées avec l'aide d'outils graphiques et d'IA.

Pour ce premier CSE de l'année, étalé sur trois grosses journées en raison des points abordés, il a été question entre autres du déficit de budget pour FTV et de son impact en régions.

« On a des contraintes et on va faire des économies » proclame la directrice du réseau, Isabelle Staes, qui annonce par ailleurs la poursuite en avant des journaux communs.

À cela s'ajoutera sans doute une baisse des budgets régionaux et les 35 suppressions d'ETP déjà annoncées en décembre dernier. Les RP dans chaque antenne seront informés par les directions régionales des économies décidées en mars prochain. Toutes les pistes sont envisagées par la direction du réseau pour faire face au déficit de l'entreprise, désormais contrainte de faire des prêts pour assurer l'activité en 2025.

Bref il y avait un grand écart de ton dans l'échange de vœux avec la direction du réseau. D'un monde à l'autre en quelque sorte.

Lire le liminaire, cliquer ci-dessous :

https://snj-francetv.fr/wp-content/uploads/2025-SNJ-CSE-Reseau_Liminaire-du-21-janv_Chimeres.pdf

▶ AU SOMMAIRE

- Premiers retours sur ICI
- Rapprochement à distance !
- En bref
- Chacun fait ce qu'il lui plait !
- Démaquillage pour les maquilleuses
- Formation : la grande évasion
- Baromètre des enquêtes relatives à la santé

Premiers retours sur ICI

La commission antenne est revenue en premier lieu sur les éditions ICI avec un bilan très mitigé qui nous interroge toujours.

Si la directrice du réseau se gargarise avec des audiences jugées « consolidées », nous constatons que les nouveaux horaires de travail continuent d'engendrer des problèmes d'articulation avec la vie personnelle des salariés. Ici ou là, apparaissent des burn-out et des risques psychosociaux mais la direction préfère regarder ailleurs notamment du côté des baromètres de Médiamétrie.

Philippe Martinetti, présent pour ce point, reconnaît des audiences « plus compliquées » pour les JT du midi.

Côté éditorial, lancer un sujet sur Gaza après un sujet régional ou local plus léger relève d'un périlleux exercice d'équilibriste.

L'intérêt éditorial des journaux pose question avec souvent des éditions fourre-tout où la hiérarchie de l'info peut laisser perplexe.

La direction répond qu'elle a décidé de maintenir l'information nationale et internationale sur le régional, obéissant ainsi au cahier des charges de France Télévisions.



Rapprochement ... à distance !

Rien de bien nouveau Ici et Là sur le rapprochement entre France 3 et France Bleu. Alors que la fusion n'a jamais paru aussi proche, après le déploiement de la marque commune, on a souvent l'impression au travers des réponses de la direction, d'assister plutôt à un accommodement ! De moins en moins de PAE communes : « Pas la même exigence éditoriale », nous dit-on. Ni « les mêmes contraintes techniques ».

La marque commune Ici appartiendra aux deux entreprises en mars. C'est Radio France qui a acheté l'URL Ici.fr. Pour alimenter ce site, la direction du numérique a imaginé une nouvelle offre : la reprise de reportages des éditions locale de France 3 dont les articles sont rédigés par une équipe de coordinateurs nationaux, sous l'égide de Pascale Lagorce. Sans que les auteurs des reportages en soient forcément avertis. Pourtant nous dit la direction, tous les rédacteurs en chef adjoints des locales seraient informés...

Quant à la marque Ici, imposée partout dans le réseau en novembre, avec actuellement une campagne de pub « Le Média qui vit comme nous », les élus du CSE n'ont toujours pas été consultés sur ce Grand Effacement. Quel en est l'impact financier, humain, sur l'identité du Réseau ? Toujours pas d'accord de méthode ! C'est pourtant le cas désormais à Radio France, après un passage au tribunal qui a estimé que les conséquences induites vont bien au-delà d'un simple changement de marque.

Une réponse sur une direction commune devrait être connue en février.



En Bref... Des partenariats à la sauce Ici ?

Gagné ! C'est bien ICI sur l'application commune à France Bleu et France 3 qui diffuse encore une série ou des spots faisant la publicité d'émissions du privé (Star Academy et l'Amour Est Dans le Pré) avec lesquelles Radio France entretient un partenariat.

Difficile d'imaginer TF1 ou M6 faire la promotion d'émissions de l'audiovisuel public sur leurs plateformes numériques !

Xavier Riboulet reconnaît une erreur et déplore en instance : « un défaut d'anticipation regrettable ». Le coordinateur du rapprochement France 3-France Bleu annonce que Radio France va cesser ce type de contenus et précise aussi que FTV va arrêter de son côté son partenariat avec Europe 1. Un rapprochement dont on ne dessine pas encore tous les contours tant le flou entretenu par la direction n'incite pas à la confiance pour l'avenir.

En bref...La Vie à Vélo nouvelle émission du service public ?

Perdu ! C'est le titre d'une série d'émissions de 26 minutes sur le cyclisme, précédemment portée par la région Nouvelle Aquitaine, entièrement externalisée !

Nos techniciens et journalistes spécialisés dans le cyclisme se sont pris le guidon dans la figure ! C'est comme si on était la chaîne du vélo au national comme en région ! Quel mépris pour nos collègues !

En bref...Directeurs régionaux en mandat rallongé ?

Vrai ! Deux d'entre eux, ayant déjà fait deux mandats de deux ans, ont été reconduits...pour deux ans ! Avec, pour l'un d'entre eux, une application très contestée du respect de la santé et de la liberté d'expression des salariés dans cette région.



En bref ... Les BIP et locales fonctionnent toutes sur le même modèle ?

C'est faux ! Face à des signaux d'alertes sur certains BIP ainsi que les relocalisations programmées pour intégrer les France Bleu, un état des lieux avait été demandé à la direction par le CSE.

Après plusieurs échanges interrogatifs sur le contenu réel de la liste fournie aux élus et les réponses peu précises qui nous ont été données, voire même d'erreurs dans les chiffres, nous avons demandé que la commission antenne soit saisie pour compter les effectifs réels qui composent les 69 BIP et les 18 locales ainsi que leurs modes de fonctionnements... à suivre...

Chacun fait...ce qu'il lui plait !

Le numérique à France 3 reste le grand laboratoire des métiers. Il n'y a qu'à regarder les sites régionaux pour s'en convaincre : confusion entre information, communication et partenariats. Non-respect de l'accord UTS. Porosité entre le travail des journalistes et celui d'autres métiers, notamment les chargés d'édition numérique (CEN). Des tournages d'actualité sont autorisés sous prétexte que c'est fait avec un smartphone, et que « c'est pour le web ». Dans le monde du numérique à France 3, on mélange allègrement les notions de « actu chaude » ou « froide » ou on galvaude la notion de « contenu ».

Delphine Vialanet, nouvelle patronne du numérique dans le réseau France 3 se veut convaincante : « Nous partageons votre souci de distinguer l'info des programmes et de la com. J'ai travaillé avec la direction du numérique. La maquette sur la home- page va être modifiée. Il y aura des « sliders » ». Entendez une page différente. En tous cas ces articles de communication ou sur les programmes « ne seront plus dans le fil d'actu.3. »

Ça fait tellement longtemps qu'on le demande, on attend de voir !

Quant à la fonction de CEN, après des années de réflexion, de séminaires et de négociations, la nouvelle fiche métier n'est même pas appliquée. Là encore Delphine Vialanet affirme : pas de tournage par les CEN ni d'articles entièrement rédigés par eux.

Une réunion sur l'application de l'accord UTS et de l'avenant CEN est planifiée le 29 janvier sous la pression des organisations syndicales.



Démaquillage pour les maquilleuses

Ce point a fait l'objet d'un long et vif débat avec une direction arcboutée.

Le statut des maquilleuses est très disparate d'une antenne à l'autre et fait apparaître deux catégories de personnel qui n'ont pas le même traitement de faveur.

Certaines sont en CDI d'autres en CDDU. Et après un appel d'offres en 2021, les autres sont employées par des prestataires privés (qui prennent des libertés avec le code du travail).

De fait, il existe un lien de subordination avec France 3. Pourtant la profession de chef maquilleuse relève de la nomenclature des métiers au sein de l'entreprise selon les accords en vigueur. Il y a actuellement 11 antennes sur 24 sous prestation privée selon les chiffres de la direction.

Cette inégalité de traitement entretenue sciemment est inacceptable mais la directrice du réseau continue de la justifier au nom « d'une rationalisation des coûts ». Les élus s'insurgent contre cette pratique et incitent vivement les instances de proximité à saisir les inspections du travail compétentes dans leurs antennes sur cette question.



Formation : la grande évasion

« L'Escape Game de FranceTV université arrive dans nos antennes ». Les salariés des antennes de Clermont, Lyon et Grenoble ont découvert avec surprise ce mail reçu cette semaine. « Un challenge pour rétablir le flux », nous explique-t-on et « une manière originale et décalée de travailler la cohésion des équipes ». Pourquoi pas ? Mais nous restons sceptiques. Trop « décalée » certainement, assurément hors sol alors que nous réclamons à longueur d'année des moyens pour faire correctement nos métiers et plus de temps pour préparer nos reportages.

Heureusement, la formation dans le réseau ne se limite pas à cet Escape Game.

La formation ou plan de développement des compétences (PDC) prévoit de s'adresser en 2025 à plus de 7800 stagiaires.

54% du budget sera consacré à des formations concernant l'innovation et la technologie. Parmi elles, des formations sur l'intelligence artificielle comme « L'IA au service des contenus ». Vos élus du SNJ s'en sont émus alors qu'ils réclament en vain pour l'instant un débat et une négociation sur l'utilisation de l'IA générative et ses conséquences sur l'emploi, l'organisation du travail et l'évolution des métiers. Notamment celui de journaliste.

« Il s'agit d'une sensibilisation et non pas d'une formation sur un outil mis à disposition des salariés », a répondu Vanessa Fixot, la DRH du réseau. « Il n'y a pas de cadre précis pour aller plus loin dans l'entreprise », a-t-elle ajouté. Raison de plus pour entamer des discussions avec les organisations syndicales alors que l'entreprise a déjà pris du retard sur cette question.

Autre raison de s'alarmer : plusieurs formations entretiennent le flou entre information et contenu. C'est le cas « d'Internet au service de l'enquête journalistique » en direction des chargés d'édition numérique qui nous rappelons n'ont pas la carte de presse.



De notre point de vue, la part de la formation consacrée à notre cœur de métier n'est pas suffisante : seulement 24% du budget pour « l'information, aux programmes et au numérique ».

Baromètre des enquêtes relatives à la santé

Lors d'une commission extraordinaire qui s'est tenue en novembre dernier, les élus se sont penchés sur les enquêtes en cours dans le réseau et sur la future méthodologie prônée par le directeur de la prévention des risques.

Rafaele Bourgier annonce que ce sera présenté en CSE central à l'échelle de l'entreprise avec, entre autres : « des formations qui seront rapidement mises en place pour pallier ce qui a péché dans le passé ».

Premier constat : cette nouvelle méthode unilatérale n'est toujours pas dévoilée clairement aux élus de la CSSCT de France 3. Prière donc d'être patient malgré les risques qui pèsent toujours sur les salariés du réseau et d'autres établissements de FTV.

La restitution comme le déroulement des enquêtes n'est pas toujours fluide et bien assimilée comme ce fut le cas en Limousin, en Picardie, en Auvergne ou en Bretagne par exemple. Pour Antibes, une présentation sera réalisée sur place courant mars par le directeur de la prévention.

Par ailleurs, la commission demande à la direction d'informer systématiquement les salariés reconnus victimes d'agissements contraires à la loi sans oublier les élus locaux.

Autre préconisation restée jusqu'alors lettre morte : tout nouvel outil de travail devrait aussi faire l'objet d'un cahier des charges spécifique pour y inclure les risques induits pour les salariés utilisateurs.



Enfin le danger grave et imminent posé en septembre dernier à France 3 Centre Val de Loire concernant une scripte a été levé par le CSE conformément à l'avis de la majorité des représentants de proximité d'Orléans.

Vos élus et représentant syndical SNJ : Jean-Manuel Bertrand, Hervé Colosio Myriam Figureau et Vincent Habran vous présentent leurs meilleurs vœux de courage et de convivialité pour cette année cruciale.

**Prochaine CSSCT : le 5 février
Prochain CSE : 19 et 20 février**